

Entraînement guidé pour l'exposé oral à partir du texte :
« La préservation de la diversité linguistique à l'heure de la mondialisation »

Suite et fin

- Une introduction, qui correspond à la présentation du ou des texte(s) → titre, auteur, source, date et l'annonce du sujet traité, de la thématique.

Exemple : Cette recherche, intitulée « La préservation de la diversité linguistique à l'heure de la mondialisation », confiée par le ministère de la Culture québécois à Monsieur Bernier, professeur dans une Faculté de Droit française, aborde l'importance de protéger la diversité linguistique face aux défis posés par la mondialisation.

Nous n'avons pas d'indications concernant la source et la date de publication.

- Un développement qui présente en détail le sujet dont il est question, le point de vue, la position de l'auteur ou des auteurs ; votre opinion, votre réflexion personnelle (exemples pertinents).

Les idées essentielles du texte :

1. *Le rôle de la langue dans la culture : La langue est un élément clé de la culture, et sa préservation, sa protection, sa sauvegarde / ... et la défendre est indispensable, capitale, essentielles, nécessaire, primordiale, vitale pour maintenir, entretenir la diversité culturelle. Toutefois, Cependant, Pourtant, la mondialisation a tendance à favoriser les langues dominantes, mettant en péril, en danger les langues minoritaires.*
2. *La mondialisation et ses effets sur la diversité linguistique : La mondialisation (économique), via les accords commerciaux internationaux, prive souvent les politiques culturelles et linguistiques de leur priorité. Ces accords privilégient les considérations économiques et peuvent entraîner, provoquer, causer, engendrer, occasionner la marginalisation (mise à l'écart [mettre à l'écart, mettre de côté ; tendre à exclure], « la stigmatisation ») des langues minoritaires.*
3. *Les droits linguistiques dans les instruments internationaux : Les efforts pour protéger la diversité linguistique se sont d'abord concentrés sur la lutte contre la discrimination fondée sur la langue et la reconnaissance des droits des minorités linguistiques. Le texte mentionne des principes internationaux comme ceux énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui interdisent la discrimination fondée, basée sur la langue.*
4. *Le principe de non-discrimination : La non-discrimination permet aux États de favoriser certaines langues, tout en empêchant les discriminations déraisonnables = aberrantes. Il permet également des mesures positives pour soutenir les langues minoritaires, telles que des quotas ou des exigences spécifiques dans les domaines comme l'éducation ou les services publics.*
5. *Les droits des minorités linguistiques : Le texte souligne que la protection de la diversité linguistique ne se limite pas à la reconnaissance des droits des minorités linguistiques, mais nécessite des actions positives de la part de l'État. Cela inclut la promotion de l'usage des langues minoritaires dans différents domaines de la vie publique et privée (éducation, administration, médias, etc.).*
6. *Les instruments internationaux spécifiques : Des documents comme la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires (1998) offrent un cadre juridique contraignant pour protéger les langues régionales et/ou minoritaires. Ils préconisent des actions pour promouvoir l'usage de ces langues dans divers secteurs de la vie publique.*

- Une conclusion dans laquelle vous reprenez les points essentiels du développement et vous proposez une « ouverture » qui apporte quelques nouvelles pistes de réflexion en relation avec le sujet.

Exemple : En résumé, le texte met en lumière l'importance de la diversité linguistique dans un contexte globalisé et plaide (un plaidoyer) pour des actions concrètes, tant au niveau national qu'international, pour la protéger.

Les instruments juridiques internationaux jouent un rôle crucial dans la reconnaissance des droits linguistiques et la mise en place de mesures favorisant la diversité linguistique.

On espère que...

À l'avenir...

Il serait souhaitable que...

Ne pas oublier de donner votre point de vue, votre opinion sur le sujet.

Remue-méninges - expression orale

Réflexion autour du thème de l'art.

Prochain sujet de dissertation : En quoi l'art peut-il être utile ?

Idées et lexique vus pendant le cours :

L'art a de multiples formes.

Il traverse l'histoire de l'humanité et se manifeste comme un moyen d'expression, de réflexion et de transformation.

Depuis la nuit des temps, les œuvres artistiques ont été créées pour diverses raisons : transmettre des idées, questionner la société, émouvoir ou encore divertir.

Au-delà de son caractère esthétique, l'art peut-il être réellement utile dans nos vies ? Peut-il avoir une fonction pratique, éducative, sociale ou même thérapeutique ?

L'art permet de « s'évader », de sortir de son quotidien ; d'exprimer sa créativité, etc.

Une fonction thérapeutique ; les bienfaits de l'art-thérapie.

La caverne, la grotte (les peintures de la grotte de Lascaux : c'est l'une des plus importantes grottes ornées du Paléolithique supérieur, par le nombre et la qualité esthétique de ses peintures et gravures, principalement des représentations d'animaux. Elle est surnommée « la chapelle Sixtine³ de l'art pariétal.)

Un artefact ou artéfact (anglicisme) : phénomène d'origine humaine, artificielle, intervenant dans l'étude de faits naturels ; produit de l'art ou de l'industrie humaine.

Un artiste engagé, qui s'engage en faveur de... ; ... qui lutte pour... / contre...

Des peintures murales = sur des murs.

Des peintures pariétales = qui sont faites sur une paroi de roche.

Le cosplay ; un cosplayeur, une cosplayeuse en français.

L'art du maquillage, de la création de perruques, de costumes, l'art de la couture...

L'art de la scène

L'art de la danse

Se défouler

Un défouloir = un lieu, une activité où l'on se défoule ; synonyme : un exutoire.

Un asile psychiatrique

Exorciser
Avoir des idéaux
Les arts audiovisuels
Avoir un esprit ouvert
La fonction salvatrice de l'art
Commencer à...
Sans préjugés préjugés.

Idée de plan (trois axes) :

I. L'art comme vecteur de transmission des savoirs et des émotions

- L'art peut transmettre des savoirs et des émotions.
- La peinture, la sculpture, la littérature, la musique, etc. l'art est un moyen pour les sociétés de véhiculer des messages importants (philosophiques, historiques, scientifiques, etc.)
- L'art permet de documenter l'histoire et de préserver des savoirs pour les générations futures. (exemple de l'art rupestre, de tableaux d'artistes, de récits de certains écrivains qui transmettent une vision esthétique et une analyse des époques dans lesquelles ils ont vécu) = l'art = témoin fidèle de son époque.
- Le pouvoir émotionnel de l'art. Une œuvre d'art (chanson, sculpture, poème, etc.) peut bouleverser, émouvoir, voire transformer les individus.
- L'art peut toucher nos émotions = il joue un rôle fondamental dans la compréhension de nous-mêmes et des autres.
- L'art est un moyen qui donne la possibilité d'exprimer des émotions - parfois difficiles à verbaliser - à comprendre les souffrances et les joies humaines, il renforce donc notre empathie.

II. L'art comme outil de critique, de contestation et de réflexion sociale

- L'art est un moyen puissant de remettre en question les normes établies, de critiquer les injustices sociales et de promouvoir le changement.
- Depuis toujours, de nombreux artistes ont utilisé leurs œuvres pour dénoncer des abus, des inégalités et des injustices = l'art comme forme de résistance face à l'oppression et moteur de progrès.
- Les mouvements artistiques comme le réalisme ou le surréalisme, ou encore les artistes engagés, ont utilisé leurs créations pour critiquer les dérives (politiques, économiques, sociales) de leur société. La création d'œuvres qui choquent ou qui font réfléchir force le spectateur à s'interroger sur son époque et à remettre de nombreuses choses en question = l'art comme catalyseur de la réflexion critique et du changement social.
- L'art offre une forme de liberté d'expression qui permet à des voix marginalisées de se faire entendre (exemples : musiques, chansons, œuvres de certains écrivains ou réalisateurs servant à dénoncer des inégalités raciales, sexuelles, économiques, etc.) = l'art comme moyen d'exprimer des revendications sociales et de favoriser des changements dans les mentalités/les esprits et les structures sociales.

III. L'art comme outil thérapeutique

- L'art peut être utile dans le domaine de la médecine/ de la santé, en particulier dans le cadre thérapeutique.

- Les bienfaits de la pratique artistique sur la santé mentale et émotionnelle des individus sont avérés (exemple de l'art-thérapie)
- L'art permet également de créer un espace de communication non verbale, ce qui est particulièrement utile dans le cas de personnes souffrant de troubles du langage ou de troubles cognitifs.
- L'art permet également de se distraire et de se détendre donc, de réduire l'anxiété ; parfois il permet de soulager des douleurs physiques.
- Les bienfaits thérapeutiques de l'art ne concernent pas uniquement les malades, il procure un bien-être général à tous.